



**ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT**

transport et logistique

Programme d'**accompagnement des entreprises** pour la **réduction de l'impact énergétique et environnemental** dans leurs activités de **transport et logistique**



GROSSISTES



Objectif CO₂
Les grossistes s'engagent

Le dispositif **Objectif CO₂** accompagne les entreprises pour **agir durablement** sur leur impact environnemental et valorise leur **performance énergétique**.

Objectif CO₂ est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les instances publiques et les organisations professionnelles.



LA CHARTE OBJECTIF CO₂

Une démarche de progrès pour **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** et de **polluants atmosphériques**.

L'entreprise s'engage dans un plan d'actions sur **3 ans** et bénéficie d'outils et d'accompagnement adaptés à ses besoins.

DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

- ▣ **Indicateurs clés** pour suivre les progrès réalisés
- ▣ **Calcul des émissions de GES** en conformité avec les exigences du décret « Information GES des prestations de transport »
- ▣ **Espace numérique sécurisé** pour évaluer, piloter et réduire ses émissions

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- ▣ **Plus de 60 solutions** proposées dans des fiches actions
- ▣ **Descriptifs techniques**
- ▣ **Publication de conseils** de mise en œuvre

UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

- ▣ **Soutien au diagnostic CO₂**
- ▣ **Aide pour l'élaboration d'un plan** d'actions personnalisé sur 3 ans
- ▣ **Suivi des progrès réalisés**

Prise en charge à 100% des outils et prestations

Consommer moins, c'est émettre moins de CO₂ et faire des économies !

• LE PLAN D' ACTIONS : METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 1 ACTION SUR CHACUN DES 4 AXES DE PROGRÈS

1

VÉHICULE

- Moderniser la flotte de véhicules
- Choisir des équipements, accessoires, pneumatiques économes en carburant...
- > **Jusqu'à 5 % de gains en émissions de CO₂**

2

CARBURANT

- Utiliser des carburants alternatifs
- Améliorer le suivi des consommations et des données d'activité...

3

CONDUCTEUR

- Former à l'éco-conduite
- Mettre en place un système de management de la performance éco-conduite...
- > **Jusqu'à 10 % de carburant économisé**

4

ORGANISATION DES TRANSPORTS

- Repenser l'organisation des flux de transport
- Optimiser le remplissage des camions...
- > **Jusqu'à 20 % de gains en émissions de CO₂**

Plus de 60 solutions proposées sur www.eve-transport-logistique.fr

• DES IMPACTS POSITIFS ET CONCRETS POUR L'ENTREPRISE

UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE

Dans un marché concurrentiel à marges réduites, la réduction de consommation de carburant est un atout économique majeur.

UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

Par la réduction de leurs émissions de GES et de polluants atmosphériques, les grossistes contribuent à lutter contre le changement climatique et à améliorer la qualité de l'air.

UN BÉNÉFICE MANAGÉRIAL

L'implication de tous les collaborateurs dans une démarche fédératrice est structurante. Objectif CO₂ constitue pour les entreprises engagées un outil de management valorisant et une source de motivation interne.

UN BÉNÉFICE COMMERCIAL

Par leur engagement dans le dispositif Objectif CO₂, les grossistes répondent aux exigences environnementales croissantes des clients.



LE LABEL OBJECTIF CO₂

La valorisation du haut niveau de performance environnementale reconnue par les donneurs d'ordre



Également accessible aux entreprises hors charte Objectif CO₂

Un accompagnement à la demande de labellisation par un chargé de mission avec une évaluation préalable des performances.

Un processus de labellisation entièrement sécurisé sur l'espace numérique dédié.

Des données auditées par un expert habilité et comparées au référentiel européen HBEFA. Co-financement de l'audit suivant la taille de l'entreprise.

Un label officiel pour 3 ans validé par des représentants du ministère de la Transition écologique, de l'ADEME et des organisations professionnelles.

Retrouvez les critères d'éligibilité et le référentiel du Label sur www.eve-transport-logistique.fr



ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Le programme Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique accompagne les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs, pour la réduction de leur impact énergétique et environnemental, dans une dynamique de filière.

09 72 11 60 68 contact@eve-transport-logistique.fr www.eve-transport-logistique.fr

L'organisation professionnelle vous informe

CGF - CONFÉDÉRATION DES GROSSISTES DE FRANCE

01 44 55 35 00
www.cgf-grossistes.fr

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO₂ et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

